

Dossier de candidature Section sportive **BOXE**

2025 – 2026



« La boxe c'est plus qu'un sport : c'est un
état d'esprit »

SECTION SPORTIVE BOXE

L'encadrement



Les cours de section et d'AS sont assurés par **Mr Lecoq**, enseignant d'EPS, expérimenté dans les sports de combat.

Les élèves seront amenés à rencontrer d'autres encadrants en lien avec le milieu fédéral, pour enrichir leur expérience.

Les objectifs



Objectifs scolaires

- Permettre la réussite scolaire dans un cadre sain.
- Il est attendu de l'élève des résultats satisfaisants ainsi qu'un comportement irréprochable.
- Apprendre à l'élève à s'organiser dans son travail en mêlant l'activité sportive et les cours du quotidien.

Objectifs éducatifs

- Développer la motivation de l'élève afin qu'il puisse s'épanouir le plus possible dans son cursus scolaire.
- Développer la rigueur et le discipline de l'élève par le biais de la boxe où respect des règles et de l'adversaire est primordial.

L'emploi du temps

(Le mercredi correspond au créneau de l'AS).

	LUNDI	MARDI	MERCREDI
6 ^e -5 ^e	15h50 - 17h15		
4 ^e -3 ^e		15h50 -17h15	
6 ^e -5 ^e 4 ^e -3 ^e			12h15– 13h15

Règles de vie	→ Les absences répétées ou non justifiées seront sanctionnées. → - Si une dispense est supérieure ou égale à une semaine, un certificat médical est obligatoire. → - Les élèves de section doivent participer aux cours d'AS qui ont lieu le mercredi (Voir tableau). Il reste une règle INDISPENSABLE... Venir pratiquer dans la joie et la bonne humeur !!
Compétitions 	→ Compétitions UGSEL (Challenge Régional) → Possibilité de participer à la formation de Jeunes Officiels UGSEL → Compétitions fédérales FFB s'ils remplissent les conditions de catégories d'âge et de grade A noter : Les compétitions et/ou formations ont souvent lieu le mercredi ou le samedi Au cours de l'année les élèves de section vont pouvoir : - Rencontrer des sportifs de bon/haut niveau - Participer à des sorties diverses (Gala de boxe, balade en parc...) - Découvrir d'autres sports dans le cadre de la section - Et bien d'autres choses en fonction des événements de l'année en cours
La licence 	L'élève reste licencié dans son club d'origine ou aura la possibilité de s'inscrire au club du collège. La section Boxe est rattachée au collège, elle n'est donc pas en concurrence avec les clubs. Il s'agit d'un travail en partenariat. L'élève doit obligatoirement avoir : ▪ Une licence UGSEL à l'AS du collège (10 €) ▪ Une licence fédérale FFBoxe (15 €) ▪ Un certificat MEDICAL

DOSSIER D'INSCRIPTION



Informations importantes

- ⇒ Retour des dossiers avant **le vendredi 23 mai 2025**
- ⇒ Seuls les dossiers complets seront pris en compte



Pièce supplémentaire à fournir : - Petite lettre de motivation rédigée par l'élève (Maximum 10 lignes)

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

Email :

Téléphone : .

Etablissement fréquenté actuellement :

Classe :

Ville de l'établissement :

Régime demandé : EXTERNE DEMI-PENSIONNAIRE

PRATIQUEEN CLUB (Pas obligatoire avant d'entrer en section) : OUI NON

Ambitions

Professionnelles/Personnelles :

Sportives :

Dossier à renvoyer au Collège Saint VAAST – 141 rue Paul Doumer – 62400 BETHUNE
ou par mail : accueil.stvaast@eceb.fr ou encore à déposer à l'accueil du collège



FEDERATION FRANCAISE DE BOXE

CERTIFICAT MEDICAL D'ABSENCE DE
CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE



Le certificat doit être établi par un médecin titulaire du Doctorat d'Etat et rempli complètement :

Signature, n° RPPS et cachet professionnel du praticien obligatoires.

Note à l'usage du médecin examinateur :

- Ne pas omettre d'apposer votre signature et votre cachet dans le cadre « certificat médical » prévu ci-dessous à cet effet.
- Le candidat à la pratique de la boxe doit subir une visite médicale obligatoire qui établira la normalité de l'examen clinique.
- Tout(e) postulant(e) qui sollicite une licence doit signaler au médecin auquel il(elle) demande ce certificat, toute anomalie dans son état physique ou toute malformation congénitale ou acquise qu'il(elle) pourrait présenter.

FFBoxe – certificat d'absence de contre-indication à la pratique des disciplines fédérales

Je soussigné(e)* :

Certifie que :

M, Mme (Prénom et NOM) * :

Né(e)*:/...../.....

☐ Ne présente pas de contre-indication, décelable ce jour, à la pratique de :

☐ Aeroboxe ☐ Boxe Educative Assaut et Loisir ☐ Vétérane (>40 ans) ** ☐ Handi-Boxe

Si tel n'est pas le cas, cochez l'une des cases correspondantes ci-après :

☐ Présente une contre-indication médicale à la pratique de la boxe

☐ Demande l'avis médical fédéral et transmet un compte-rendu médical au médecin fédéral à l'adresse suivante : maryannickmachard@wanadoo.fr

Date :/...../.....

Signature et cachet **obligatoires** du médecin :

N° RPPS :

N° d'Inscription à l'Ordre
des Médecins :
.....

*informations obligatoires

** une épreuve d'effort sera demandée lors de la première demande